



Autrement Solidaires LCL Nord-Ouest



Syndicat majoritaire dans le Nord-Ouest

Décembre 2023

Parce que la solidarité n'est plus une option

NAO : des mesures dans toutes les banques...sauf chez LCL

Les propositions de la Direction sont indécentes : Une PPV de 500 € en début d'année et donc...fiscalisée à laquelle s'ajoute une enveloppe MSI de 1,8% de la masse salariale. **Autant dire rien.** Le summum, c'est que la Direction a fait croire à vos négociateurs qu'elle ne savait pas que la Prime était fiscalisée en 2024. Ce qu'il faut surtout croire c'est que PPV signifie chez LCL : Pas de Partage de la Valeur.

Certains salariés se sentent outrés et non respectés. Le collectif Autrement Solidaires n'est pas du tout surpris et vous rappelle que ce sont les salariés qui ont choisi leurs négociateurs, par leur vote, lors des dernières élections professionnelles. Nous vous avons avertis : si vous votiez pour les mêmes, vous auriez le même résultat. Vous en avez repris pour 4 ans ! Faut-il vous rappeler que le SNB était prêt à signer une enveloppe vide l'année dernière ? Pensez-y sérieusement aux prochaines élections !



La météo annonce beau temps. C'est de bon augure pour les NAO.

La météo ne prévoit pas de vent, pourtant vous allez en prendre un.

En attendant, les salariés LCL sont une fois encore la risée de la place bancaire mais aussi du Groupe ! **Il ne vous reste plus qu'à compter sur votre bonne étoile pour espérer obtenir une hypothétique augmentation de salaire ! Ou relancer un mouvement de grève, seule alternative crédible. Vous l'avez constaté en janvier dernier.** Tous nos confrères, toutes les entités du Groupe ont d'ores et déjà fait des propositions voire signées des accords très largement supérieurs aux nôtres.

A la SG (qui est loin d'avoir nos résultats commerciaux...), les négos ont démarré sur la base suivante : 2% d'augmentation pour les salaires jusqu'à 45K€ avec un plancher de 600€, 1% pour les salaires de 45K€ à 60K€ avec un plancher de 600€ [condition : être présent au 1er juillet 2023], Prime de Partage de la Valeur pour un montant unitaire de 800€ [pas pour tous, jusqu'à 62239€] = 3 SMIC), Ticket restaurant à 10€, Prime de 120€ annuelle (transport/télétravail) versée mensuellement (10€/mois) et pérennisée.

Au Crédit Mutuel c'est signé : augmentation générale de 3% au 1er janvier 2023, assortie d'un plancher annuel brut de 1.200 euros/temps plein, la reconduction d'une enveloppe de 1,5% de la masse salariale de chaque entreprise dédiée aux augmentations individuelles en 2023, le versement en décembre 2022 d'une prime de partage de la valeur (PPV) d'un montant de 3.000 euros bruts, etc, etc. N'en jetez plus !

Autrement Solidaires est toujours à l'écoute de toute action qui irait dans le sens des intérêts des salariés, y compris le lancement d'un mouvement de grève.

Prochaine épisode le lundi 11 décembre

Vos élus cadres : Gilles BACQUET 06 78 47 48 04, Franck LECOMTE 06 80 50 77 55, Maryse DECOURCELLE 06 81 33 24 63, Sylvie FOUYE 06 62 76 19 67. **Vos élus techniciens :** Frédéric BUREAU 06 85 03 98 31, Cyril ROUSSEAU 06 89 30 16 91, Valérie MALHERBE 06 79 87 54 96, Sylvie MOLLET 06 45 59 43 05, Julien BARISAUX, Mathieu LEVARAY 06 17 15 69 39, Tassadit BELHADI 06 95 19 57 35, Christelle CHAVEGRAND 06 64 12 31 85, Virginie Delerive 06 80 45 10 71. Mina El Uasti 06 15 65 10 51

Votre Représentant Syndical AS au CSE : Alain RAGUES

Mail : autrement.solidaires.nordouest@asno.fr

